



Point sur la situation trimestrielle et dossiers en cours

Au titre des communications, le Président du Comité d'Etablissement a évoqué la tentative de remise en cause de la gestion déléguée du RO pour les mutuelles de fonctionnaires.

« Les députés ont rejeté le jeudi 27 octobre l'amendement de la commission des Affaires sociales remettant en cause les délégations de gestion du régime obligatoire par les mutuelles. Ce texte stipulait que cette gestion soit « exclusivement confiée aux régimes d'assurance maladie avant le 31 décembre 2015 ». Le gouvernement a émis un avis défavorable, la ministre du Budget, Valérie Pécresse, demandant que soit menée au préalable une « étude d'impact » avec les mutuelles de fonctionnaires et étudiantes. » - cf. Afim du 28/10/2011

Nous resterons collectivement très attentifs à ce type de mesures coercitives, dans un contexte de tensions politiques, économiques et sociales.

Situation trimestrielle de l'emploi

- Evolution des effectifs inscrits entre décembre 2010 et septembre 2011 = plus 19 salariés (+4,27%)
- Répartition par sexe au 30 septembre 2011 : 66,16% de femmes - 33,84% d'hommes
- Répartition par sexe et temps d'activité au 30 septembre 2011 : 36 femmes et 6 hommes à temps partiel (9,05% des salariés d'Union sont à temps partiels).
- Evolution de l'effectif payé en CDI entre décembre 2010 et septembre 2011 = plus 24 salariés.
- Evolution de l'effectif payé en CDD entre décembre 2010 et septembre 2011 = moins 6 salariés. En septembre, 11 salariés sont en CDD = 6 en remplacement, 3 en surcroît de travail, 2 en contrat d'alternance
- Recrutement en CDD sur le trimestre = 11 salariés (dont contrat d'été)
- 208 prestataires extérieurs au 30 septembre 2011 (et aucune journée de travail en intérim ce trimestre).

Le retour sur ce trimestre a été l'occasion d'un point sur l'intégration de **salariés en situation de handicap** (accord signé en juin) :

- 1 cadre a été recruté en CDI (arrivée début octobre),
- 1 personne a été recrutée en CDD à la RH,
- 1 personne a été recrutée en contrat de professionnalisation, également en filière RH,
- 1 stagiaire d'été,
- 1 stagiaire à partir de début novembre pour 4 mois.

Même s'il ne s'agit pas toujours d'intégration en CDI, la démarche contribue à une expérience ou à un cursus, et représente parfois une opportunité, compte tenu de la difficulté à trouver un 1^{er} contrat pour ces salariés.

Les élus CFDT ont également interpellé sur l'**impact de la négociation des fonctions et ses incidences sur le profil de Mgen Union** : constat de la diminution du nombre d'employés et de l'augmentation des techniciens et des cadres (départs ? embauches ? glissements d'une fonction à une autre ?...).

Entre le 31 décembre 2010 et le 30 septembre 2011, on note les évolutions suivantes de l'effectif inscrit : moins 19 employés, plus 9 techniciens, plus 31 cadres.

Nous avons en particulier souligné que cet état des lieux actualisé, comportant les éléments d'évolution liée aux fonctions, pouvait être important dans la perspective d'un accord sur **l'égalité professionnelle**. « Promotion / classification / qualification » constitue en effet l'un des domaines retenus. Les données de « situation comparée entre les femmes et les hommes » sont antérieures à la négociation portant sur les fonctions. Comment donc déterminer un taux d'évolution sans disposer d'un chiffre fiable au moment voulu ?

Les élus CFDT ont également noté que le temps partiel était en diminution (temps partiel féminin) malgré l'embauche de jeunes collaborateurs et l'accroissement du nombre de maternités et paternités.

S'agissant de la pyramide des âges, **les élus CFDT ont également appelé à une réflexion dans le cadre des négociations en cours sur « conciliation vie professionnelle et vie familiale** (que nous souhaitons étendre à « vie privée »), sur la **prise en compte des difficultés des jeunes collaborateurs, mais aussi des moins jeunes**. Ainsi, il nous semble souhaitable de porter également l'attention sur la **notion d'ascendants** et les difficultés liées à l'aide et l'accompagnement d'un parent âgé dépendant, invalide ou malade, voire d'un conjoint, ou encore d'un descendant adulte en situation de handicap.

Les élus CFDT demandent à ce que cette dimension soit abordée dans les différentes négociations en cours.

Un point a également été fait sur le dossier « **santé au travail** » : il a été précisé l'état d'avancement avec la finalisation du projet d'accord sur ce sujet et le démarrage des actions de formation. Le planning de ces formations sera communiqué à la prochaine réunion de l'Observatoire Paritaire concernant la Qualité de vie au Travail / Prévention des risques psychosociaux, qui se tient le 3 novembre.

A noter : le Conseil d'Administration se tenait au même moment. A suivre ...

La CFDT, une organisation qui vous défend au quotidien
Prochain Comité d'Etablissement le 23 novembre



Pour les prestations CE (tourisme ou œuvres sociales), rendez-vous sur :
<http://www.cce-ues-mgen.fr>

Pour vous informer sur l'actualité syndicale à la Mgen, un seul clic
<http://www.cfdt-mgen.org>